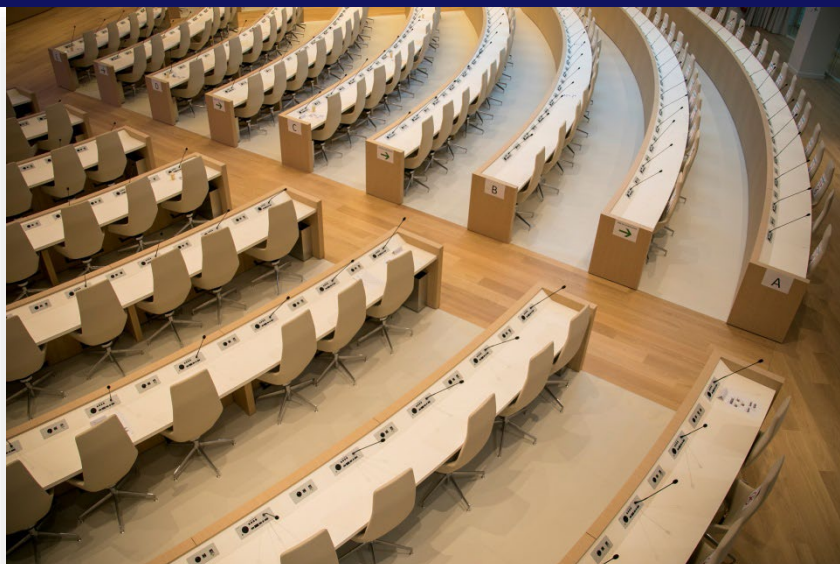


Séance plénière du 20 septembre 2023

Vœux déposés par les groupes



Conseil régional

2 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN
Tél. : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 53 89
www.iledefrance.fr

Île-de-France



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Vœu du groupe Majorité Présidentielle

Mercredi 20/09/23

Pour une Région qui s'engage pour la transition énergétique de nos territoires

Madame la Présidente, chers collègues,

Nous sommes tous désormais d'accord sur la nécessité de répondre au défi climatique.

Il y a urgence : notre maison brûle et nous ne pouvons plus regarder ailleurs.

Nous sommes tous aussi d'accord sur le fait que si l'Etat a un rôle moteur à jouer, il ne peut pas tout faire tout seul. Et quand bien même il le pourrait, ce ne serait pas souhaitable : il est même plutôt sain que la réponse à une question qui engage tout le vivant, soit aussi une réponse qui vienne des territoires eux-mêmes.

La décentralisation c'est aussi ça.

L'Etat s'est déjà engagé fortement dans son fonctionnement en chargeant la Première Ministre de la planification écologique et énergétique et en dotant l'Etat d'un secrétariat général spécialement dédié à la réalisation de cette planification.

C'est aussi dans cet état d'esprit d'accompagnement de nos collectivités territoriales que l'Etat a mis en place un fonds Vert, doté de 2 milliards d'€, pour accélérer les réponses locales à la transition énergétique. Rien que pour notre Région ce sont donc près de 300 millions d'€ de financements supplémentaires pour nos territoires.

Pour autant, ce n'est pas encore suffisant. Il faut en effet considérer que nos collectivités locales doivent multiplier par deux leurs investissements pour participer à l'effort national nécessaire. Elles investissent aujourd'hui 5,5 milliards par an alors qu'il en faudrait 12 milliards.

Pour y arriver, pour escalader ce mur d'investissement, il faut continuer à lever tous les blocages et notamment celui des modalités d'accès aux sources de financement.

C'est pourquoi, à l'initiative du Gouvernement, le Parlement a adopté récemment un projet de loi permettant aux collectivités d'expérimenter le mécanisme du tiers financement.

Avec ce mécanisme, il devient possible de lisser dans le temps le coût de leurs investissements liés aux contrats de performance énergétique, en le remboursant au fur et à mesure que les économies d'énergies se réalisent.

C'est une vraie révolution pour nos collectivités locales car elles peuvent désormais engager les gros investissements qui nous manquent aujourd'hui, ceux qui sont justement indispensables pour répondre au défi climatique.

Madame la Présidente, mes chers collègues

Avec notre vœu nous souhaitons que notre Région s'empare de cette nouvelle possibilité du tiers financement au service de notre transition énergétique.

Elle pourrait, par exemple, permettre un grand plan de rénovation thermique pour nos lycées. Elle pourrait aussi s'inspirer de ce que d'autres Régions ont déjà mis en place comme la Région Hauts de France.

Notre Région en a les moyens. Nous sommes la 1^{ère} région d'Europe et vous mettez régulièrement en avant sa solidité financière.

Cela lui permettrait d'être exemplaire et d'être à la hauteur des objectifs que nous nous sommes fixés, notamment, à travers le Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique.

Je rappelle que ce nouveau dispositif a été voté à l'unanimité au Parlement, excepté l'abstention d'un seul groupe politique.

Je vous remercie.

La Présidente du groupe :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L.', written in a cursive style.

Voeu sur l'expérimentation du port de la tenue uniforme dans les établissements d'Île-de-France

Les établissements scolaires sont devenus le théâtre de batailles idéologiques, de revendications communautaires, de contestations d'enseignements et de refus d'activités scolaires. Les récentes polémiques sur le port de l'abaya, du qamis ou de tout autre vêtement à caractère religieux viennent confirmer cette lente agonie de la lettre et de l'esprit de la laïcité qui s'observe en premier lieu dans les lieux d'instruction, qu'il s'agisse de l'élémentaire, du collège, du lycée ou encore de l'université.

On ne le rappellera jamais assez : l'École accueille exclusivement des élèves, sans prendre en considération leur origine sociale, culturelle, ou les croyances philosophiques ou religieuses d'eux-mêmes ou de leurs parents. Depuis ses débuts, le projet de l'École de la République vise à former des citoyens instruits et autonomes de manière égale. La présence de signes distinctifs dans les établissements, révélant les disparités économiques entre les familles des élèves, contrevient à cette vision républicaine. Ces différences vestimentaires en milieu scolaire suscitent également parfois des jalousies et des rivalités entre élèves, pouvant mener à des tensions voire à des conflits.

La multiplication des tenues à caractère religieux dans les établissements publics doit donc être contrecarrée par l'adoption d'une tenue uniforme pour tous les élèves.

Dans la ville de Provins, en Seine-et-Marne, les parents d'élèves de six écoles élémentaires publiques avaient voté en juin 2018 à hauteur de 62,4 % en faveur de l'instauration d'une tenue uniforme, selon les résultats d'une consultation publique. Ces résultats reflètent la position des Français, indépendamment de leurs affiliations politiques, comme le révèle un sondage de l'Institut CSA publié en janvier 2023 où près de 60 % des sondés se sont montrés favorables à cette initiative.

Cette réalité n'est pas unique en France, car de nombreux établissements, notamment les collèges et lycées de la défense, les internats d'excellence, ainsi que certains départements et territoires d'outre-mer (où un tiers des 218 établissements de Martinique optent pour des tenues uniformes), ont déjà adopté cette pratique.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé son soutien à l'expérimentation du port de l'uniforme à l'école lors de la présentation des priorités de la rentrée scolaire 2023-2024 et de nombreux présidents de collectivités locales commencent à en faire la promotion.

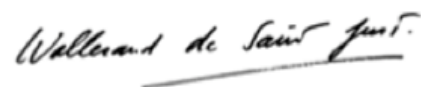
Conseil régional

Groupe Rassemblement national Île-de-France

S'il ne règlerait pas l'ensemble des problèmes liés à la vie scolaire, le port d'une tenue uniforme présente néanmoins de très nombreux avantages :

- Il favorise l'égalité des chances et la lutte contre les inégalités sociales : la tenue uniforme atténue les distinctions entre élèves en rognant leur origine sociale, culturelle, ou des croyances philosophiques ou religieuses de leurs parents. Il contribue à l'intégration des enfants issus de pays étrangers au sein de la communauté éducative, qui est la première institution de la République.
- Il renforce le sentiment d'appartenance à l'école et à la commune : le vêtement est un signe d'identité. En portant la tenue uniforme de leur établissement, les élèves s'identifient à leur école, qui fait partie intégrante d'une commune et d'un territoire. Cela favorise le sens de l'éthique, de la fierté et d'appartenance. En outre, l'élève qui porte la tenue uniforme de son école en devient l'ambassadeur, ce qui implique une discipline comportementale à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.
- Il réduit les dépenses des familles et la course aux marques : la tenue uniforme met un terme à la compétition coûteuse pour les marques de vêtements, qui peut engendrer des tensions et des inégalités sociales. En période d'inflation, de nombreux parents se sentent contraints d'acheter certaines marques pour leurs enfants afin qu'ils ne soient pas discriminés.
- Il prévient le harcèlement et les rivalités liées à la mode vestimentaire : les différences vestimentaires peuvent susciter des jalousies et des rivalités entre élèves. La tenue uniforme contribue à la lutte contre le harcèlement, offrant une protection contre les pressions liées aux vêtements.
- Il dissuade le port de vêtements religieux à l'école : les tentatives répétées d'introduire des tenues à caractère religieux dans les établissements publics ont soulevé des questions. La tenue uniforme renforce le respect des règles de laïcité et limite les manifestations religieuses à l'école.
- Il améliore la sécurité : la tenue uniforme permet de repérer rapidement les intrus au sein de l'établissement, contribuant ainsi à la sécurité des élèves.

C'est pourquoi nous soumettons aujourd'hui le vœu que **la Région Île-de-France se déclare favorable pour prendre en charge les frais supportés par les établissements franciliens qui en feraient la demande et liés à l'achat de tenues uniformes pour leurs élèves.**



Wallerand de Saint Just